

– BAROMÈTRE APEC / OPCALIM : LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE –

LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE

N° 2018-13

MAI 2018

- Bilan du marché de l'emploi cadre 2017
- Les prévisions de recrutement de cadres en 2018
- Les profils recherchés en 2018

En 2018, la croissance du marché de l'emploi cadre devrait se poursuivre dans le secteur alimentaire.

Les entreprises pourraient recruter plus de 3 800 cadres dans l'hypothèse la plus favorable, soit une hausse de 10 % par rapport à 2017.

Pour répondre à leurs besoins, les entreprises se tournent vers des cadres expérimentés. Les profils commerciaux restent les plus recherchés, suivis par les cadres des services techniques et de la production industrielle.

–LE SECTEUR ALIMENTAIRE A CRÉÉ 650 NOUVEAUX POSTES CADRES EN 2017–

En 2017, les entreprises du secteur alimentaire ont recruté 3 480 cadres, soit une hausse de 8 % par rapport à 2016. Les promotions internes au statut de cadre ont également été plus fréquentes en 2017 que l'année précédente (880, + 6 % en un an). Au total, le nombre de postes cadres pourvus s'est établi à 4 360 en 2017, soit 8 % de plus qu'en 2016 (**tableau 1**).

Les sorties pour causes de démissions, de licenciements ou de départs à la retraite ont, elles aussi, progressé

en 2017 (3 710, + 3 % en un an). Elles restent inférieures aux postes cadres pourvus au cours de cette même année.

In fine, le solde des emplois cadres dans le secteur alimentaire s'élève à 650 postes en 2017, contre 430 en 2016, soit une augmentation très nette de + 51 %. Conséquence, le secteur affiche un effectif cadre de 52 040 fin 2017, en hausse de 1,3 % par rapport à 2016.

–Tableau 1–
Solde des emplois cadres en 2017

	2016	2017	Evolution 2017/2016	Ensemble des secteurs 2017	Part du secteur dans l'ensemble du marché
Recrutements	3 210	3 480	+8 %	240 100	1,4%
Promotions internes au statut de cadre	830	880	+6 %	55 100	1,6%
Postes cadres pourvus (recrutements + promotions internes au statut de cadre)	4 040	4 360	+8 %	295 200	1,5%
Sorties de cadres (démissions, licenciements, retraites ...)	3 610	3 710	+3 %	241 400	1,5%
Soldes des emplois cadres (postes pourvus – sorties)	430	650	+51 %	53 800	-

Source : Apec, 2018

LES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE : BILAN 2017

Selon les établissements interrogés dans le cadre de l'enquête annuelle des observatoires du secteur alimentaire, le climat des affaires a été favorable en 2017. 39 % des établissements ont déclaré une activité en hausse et seulement 16 % une activité en recul, le reste se positionnant sur une stabilité.

Ce climat favorable a eu des effets positifs sur l'emploi : si la grande majorité des établissements (62%) ont déclaré des effectifs stables en 2017, ils sont beaucoup plus nombreux à les avoir accru plutôt que diminué.

De fait, la moitié des établissements ont recruté des salariés en 2017. Si cette proportion est proche de celle enregistrée l'année précédente, le nombre de recrutements réalisés a été beaucoup plus important. Ce sont en effet 60 000 personnes qui ont été recrutées au cours de l'année 2017 (en CDI, CDD et contrats en alternance), contre 48 000 l'année précédente.

Force est de constater que les établissements recruteurs ont été plus nombreux à avoir déclaré une activité en croissance que les établissements non recruteurs.

En termes de contrat, 47 % des recrutements ont été réalisés en CDI, 44 % en CDD et 9 % en contrats d'apprentissage ou en contrats de professionnalisation.

Côté fonctions, plus de la moitié des recrutements ont concerné la famille production / conditionnement et un recrutement sur cinq la famille achat-commercialisation.

La proportion de cadres reste inchangée par rapport à l'année précédente, avec 7 % de recrutements qui les concernent (figure 1). A noter que parmi les recrutements en CDI, cette proportion s'élève à 11%.

Pour recruter, les établissements du secteur alimentaire ont mobilisé plusieurs canaux. Plus d'un tiers ont utilisé le canal

« Pôle Emploi/Apec/Apecita » pour recruter, ce qui en fait le 2^e canal derrière le « réseau et le bouche à oreille » (pour 45% d'entre eux) pour ne citer que les principaux.

Ce réel dynamisme des recrutements ne doit pas masquer les sérieuses difficultés rencontrées par les établissements pour recruter. En effet, ils sont 45 % à déplorer au moins une difficulté parmi :

- Des candidatures rares
- Des candidatures insatisfaisantes
- Un départ précipité du candidat recruté

Ces difficultés s'expriment encore plus fortement pour les métiers de la maintenance et de la commercialisation.

– Figure 1 –

Répartition des recrutements par catégorie socioprofessionnelle en 2017



Source : Observatoires du secteur alimentaire

–POUR 2018, LES ENTREPRISES DE L'ALIMENTAIRE RESTENT PRUDENTES QUANT À L'ÉVOLUTION DE LEURS EFFECTIFS–

La très grande majorité d'entre elles envisagent une stabilité de leurs effectifs salariés et cadres (figure 2). Elles sont toutefois un peu plus nombreuses qu'un an auparavant à prévoir une augmentation.

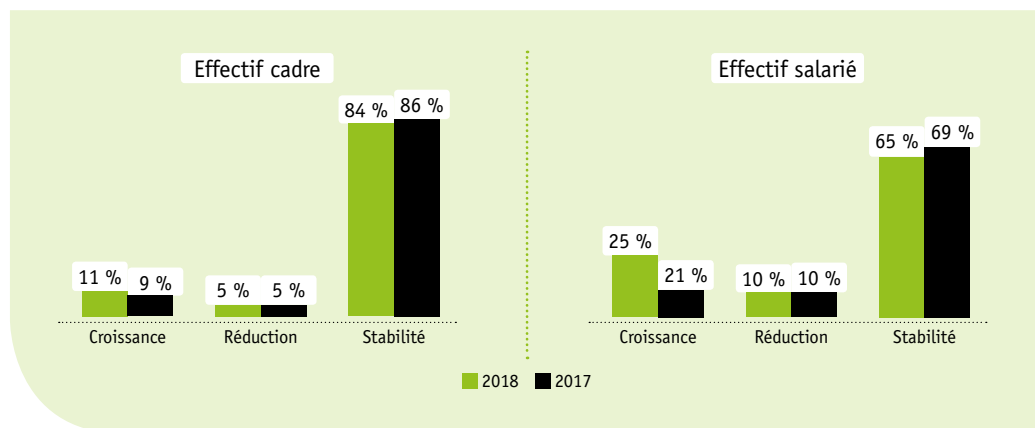
De fait, les perspectives de croissance des effectifs salariés sont en hausse en 2018 (25 %, contre 21 % en 2017), alors que les perspectives de réduction se maintiennent à un niveau élevé (10 %). A titre de comparaison, sur l'ensemble du marché, 23 % des entreprises tablent sur une hausse de leurs effectifs salariés et 7 % sur une baisse. Ces résultats témoignent

de situations très différenciées dans le secteur alimentaire.

Côté cadres, la prudence est de mise même si les entreprises se montrent plus confiantes qu'un an auparavant : 11 % prévoient une croissance de leurs effectifs cadres en 2018, une proportion en légère hausse par rapport à l'année précédente.

In fine, le solde d'opinion positive est en hausse dans le secteur alimentaire : 6 points en 2018, après 4 points en 2017.

- Figure 2 -
Perspectives des entreprises du secteur alimentaire concernant l'évolution de leurs effectifs (en % d'entreprises)



Source : Apec, 2018

–LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE DEMEURE BIEN ORIENTÉ EN 2018–

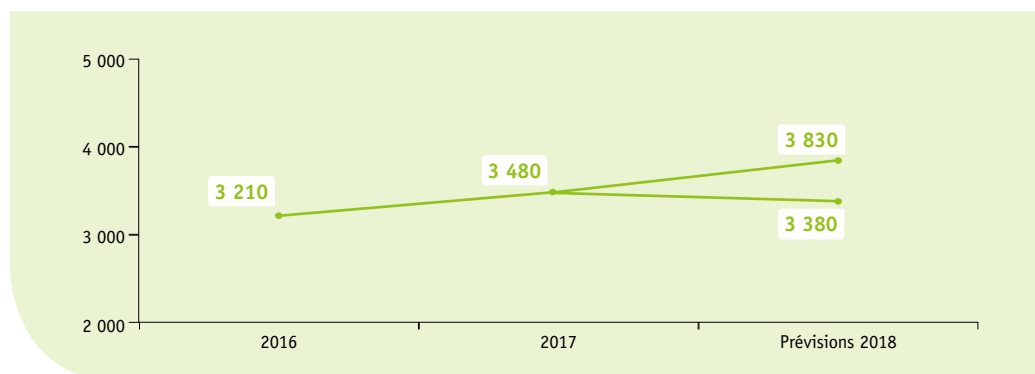
Les prévisions de recrutement de cadres font état, elles aussi, de situations différenciées dans le secteur alimentaire.

Dans l'hypothèse la plus favorable, les entreprises envisagent de recruter plus de 3 800 cadres, soit une hausse de 10 % en un an (figure 3). Si elle se vérifiait, cette hypothèse confirmerait la dynamique engagée dans ce secteur depuis 2015. En revanche, dans l'hypothèse la moins favorable, le nombre de recrutements ne s'élèverait qu'à environ 3 400, soit une baisse de 3 % par rapport à l'année précédente.

Ces prévisions de recrutement sont un peu moins favorables que celles enregistrées sur l'ensemble du marché, où une évolution d'au moins 3 % des recrutements de cadres est attendue en 2018 (tableau 2).

A la lumière des derniers indicateurs conjoncturels publiés par l'Insee, il est fortement probable que les recrutements de cadres soient à la hauteur des prévisions les plus optimistes, que ce soit dans le secteur alimentaire ou sur l'ensemble du marché.

- Figure 3 -
Evolution des recrutements de cadres dans le secteur alimentaire



Source : Apec, 2018

–Tableau 2–

Les recrutements de cadres dans le secteur alimentaire et sur l'ensemble du marché

	2016	2017	Prévisions 2018 basses	Prévisions 2018 hautes
Secteur alimentaire	3 210	3 480	3 380	3 830
<i>Évolution</i>		+8 %	-3 %	+10%
Ensemble des secteurs	218 800	240 100	248 000	271 000
<i>Évolution</i>		+10 %	+3 %	+13%
Part du secteur dans l'ensemble du marché	1,5 %	1,4 %		

Source : Apec, 2018

Source : Observatoires du secteur alimentaire - Bilan 2017 / Perspectives 2018 de recrutement dans le secteur alimentaire

LES RECRUTEMENTS DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE : PERSPECTIVES 2018

Pour 2018, toujours selon l'enquête menée par les observatoires de branches, les établissements du secteur alimentaire affichent un optimisme marqué quant à la croissance de leur activité. Ils sont 36 % (industries alimentaires) et 25 % (coopération agricole) à tabler sur une activité à la hausse, contre seulement 10 % et 7 % sur une activité à la baisse.

Dans ce contexte, les perspectives de recrutement sont favorables. 43 % des établissements déclarent une intention de recrutement pour 2018, pour une estimation globale de 24 500 recrutements (en CDI/CDD/contrat en alternance).

Ces prévisions peuvent paraître faibles par rapport aux réalisations qui ont été celles de 2017. Les recruteurs sont souvent prudents quant à leurs projections de recrutements avec pour certains un manque de visibilité sur leur niveau d'activité, notamment sur certains facteurs particulièrement impactants dans le secteur alimentaire (imprévisibilité des conditions météorologiques, variabilité du carnet de commande, négociation avec l'amont et l'aval...).

A titre d'illustration, les établissements interrogés en 2016 étaient près de 30 % à déclarer avoir l'intention de recruter en 2017. Au final, ils ont été 50 % à avoir recruté au cours de cette même année.

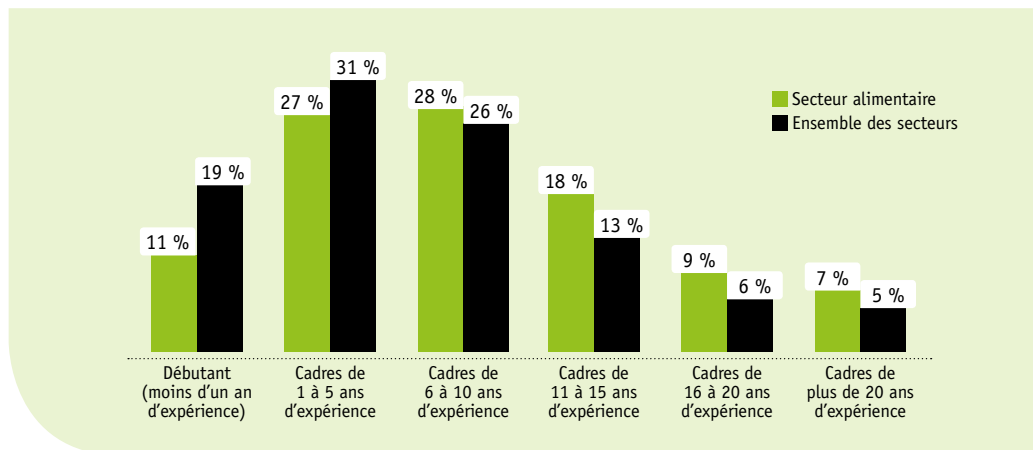
–LES ENTREPRISES DU SECTEUR ALIMENTAIRE RECHERCHENT DES CADRES EXPÉRIMENTÉS–

Les cadres de 1 à 5 ans d'expérience et ceux de 6 à 10 ans d'expérience sont les plus recherchés par les entreprises : ils représentent à eux seuls plus de la moitié des intentions de recrutement pour 2018 (figure 4).

A noter que le secteur alimentaire se distingue par l'intérêt marqué que portent les entreprises aux profils les plus expérimentés, au détriment des jeunes diplômés qui ne représentent que 11 % des prévisions de recrutement (contre 19 % pour l'ensemble des secteurs).

– Figure 4 –

Répartition des prévisions de recrutements de cadres par niveau d'expérience dans le secteur alimentaire en 2018



Source : Apec, 2018

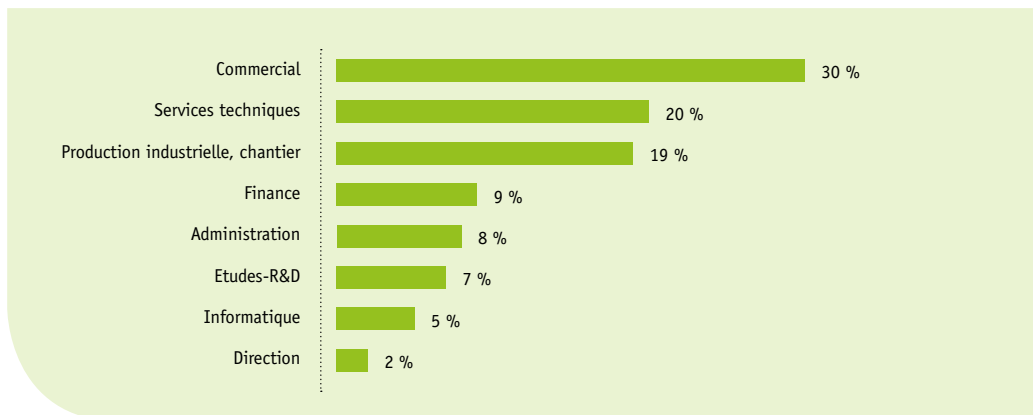
– LES ENTREPRISES RECHERCHENT PRINCIPALEMENT DES COMMERCIAUX, DES CADRES DE LA PRODUCTION ET DES SPÉCIALISTES DES SERVICES TECHNIQUES –

En 2018, les cadres commerciaux représenteraient un peu moins d'un tiers des recrutements, une proportion sensiblement identique à celle de l'année précédente (figure 5). Viennent ensuite les cadres des services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité), dont les intentions de recrutement sont en légère hausse par rapport à 2017, puis ceux de la fonction production industrielle.

Ces trois fonctions cumulent à elles-seules près de 70 % des prévisions de recrutement dans le secteur alimentaire, une proportion légèrement supérieure à celle de l'année précédente.

– Figure 5 –

Répartition des prévisions de recrutements de cadres par niveau d'expérience dans le secteur alimentaire en 2018



Source : Apec, 2018

— QUELS SONT LES POSTES PROPOSÉS DANS LES OFFRES D'EMPLOI ? —

L'analyse des offres d'emploi confiées à l'Apec permet de réaliser un état des lieux des postes cadres proposés par les entreprises du secteur alimentaire.

Dans la fonction commerciale, les entreprises recherchent principalement des responsables et des chefs de secteur et, dans une moindre mesure, des directeurs/responsables des ventes et des directeurs commerciaux.

Les cadres de la fonction production sont également très recherchés. Les offres d'emploi ciblent principalement des responsables de production, des chefs d'équipes de production, des responsables et des directeurs de sites.

Les entreprises de l'alimentaire proposent également des postes dans les domaines de la qualité (responsables qualité, responsables QSHE), de la maintenance-sécurité et des process, méthodes.

— MÉTHODOLOGIE —

Cette publication commune APEC-OPCALIM porte sur le « secteur alimentaire ». La notion de secteur correspond au périmètre de la Nomenclature d'activités françaises (NAF) de l'Insee : les industries alimentaires et la fabrication de boissons.

• L'enquête annuelle de conjoncture de l'Apec sur les perspectives de l'emploi cadre en France :

Cette étude repose sur l'enquête annuelle de conjoncture sur l'emploi des cadres dans les entreprises du secteur privé. L'enquête est menée auprès d'un échantillon permanent de 11 000 entreprises représentatif de la répartition par région, par taille et secteur d'activité des salariés du secteur privé et représentant 1 163 600 salariés dont 228 500 cadres, soit 38 000 établissements.

L'interrogation téléphonique s'est déroulée d'octobre à décembre 2017.

Pour plus d'informations : Perspectives de l'emploi cadre 2018, Les études de l'emploi cadre, Apec 2018

• L'enquête Bilan 2017 / Perspectives 2018 de recrutements dans le secteur alimentaire des Observatoires du secteur alimentaire :

Cette enquête nationale a été réalisée par les Observatoires du secteur alimentaire du 19 décembre 2017 au 16 mars 2018. Elle a été menée auprès de 5 310 personnes responsables du recrutement au sein des entreprises interrogées. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de la structure réelle des établissements et extrapolés pour avoir une vision globale des recrutements sur l'ensemble du secteur au niveau national.

Pour être en adéquation avec le périmètre de l'enquête APEC, les résultats ont été calculés uniquement sur celui des établissements relevant des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole (hors Alimentation en Détail) recouvrant environ 409 000 salariés répartis dans 23 conventions collectives.

Pour plus d'informations sur l'enquête : www.observatoires-alimentaire.fr

– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC –

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles sur le site www.cadres.apec.fr, rubrique observatoire de l'emploi

Opcalim est l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé des branches des Industries Alimentaires, de la Coopération Agricole et de l'Alimentation en Détail (29 branches). Il répond aux enjeux emploi-formation des entreprises et des salariés de son champ et aux priorités de l'Etat.

Les Observatoires du secteur alimentaire participent à la construction des politiques de branches en dressant des diagnostics quantitatifs sur l'emploi et en réalisant des études qualitatives et prospectives sur des thématiques autour des métiers, de l'emploi et des compétences.

www.opcalim.org

www.observatoires-alimentaire.fr

© Apec, 2018

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, régie par la loi du 1er juillet 1901, et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).



www.apec.fr

ISBN 978-2-7336-1015-2

MAI 2018

Ce Baromètre a été réalisé :

Pour l'Apec, direction données, études et analyses de l'Apec

Pilotage de l'étude : Nathalie Bertrand

Analyse et rédaction : Manon Louet

Directeur données, études et analyses : Pierre Lamblin

Maquette : Ludovic Bouliol

Pour Opcalim, direction des études

Directrice des études : Caroline Cohen

Chef de projets : Nora Azzoug

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H